Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 39 (1901)

Heft: 30

Artikel: Lè vilho dittons

Autor: A.R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

naissant son gendre, elle pensait qu'il avait bien pris soin d'oublier la commission.

Oui qu'on y a songé, exclama Pierre-Abram en posant la caissette sur la table de la cuisine,... le voilà.

– Mais,... mais,... Pierre, vous avez fait des folies,... c'est beaucoup trop, s'écria la belle-mère ébahie devant les dimensions du colis.

- Vous avais-je pas dit qu'on ferait bien les choses. Je suis comme ça, moi.

Il fit sauter le couvercle de la caissette. Tout était bien en ordre, soigneusement emballé.

Mais, cruel mécompte, le commis du négociant, dans sa candeur naïve, avait consciencieusement enveloppé, à part, les « manoilles » brisées et les avait toutes mises dans une des tasses.

Impossible d'invoquer les cahots du chemin de fer.

Tableau!

Lè vilho dittons.

L'oncllio Toinon, ein tourdzeint sa pipa su lo soyi, desai dinse l'autro dzo à sè valottets: – Vaidès-vo, mè bouébo, mè fé vilho; at-

tiutâdè adé le consets dè voutron père-grand.

Vo z'itès dâi galés lurons, qu'ont bons brés, bounès piautès et, après no, vo trovérâ prâo, mâ, restâ adé, tant que vo porrai per einseimbllio, kà le mariadzo, le partadzo gâtont le bounes maisons. (Les mariages, les partages gâtent les bonnes maisons.)

Et quand vo vindrè à vo mariâ, preni ti dou 'na bouna paysanna et n'ia pas fauta que le sâi galéza, kâ, coumeint on dit: Biotâ sein bonta n'est que pura vanita. (Beauté sans bonté n'est que pure vanité.) Rassoveni-vo assebin dè cé l'autro que dit: Dè bon plliant, plliante ta vegne, de bouna mare, preind la felhie. (De bon plant, plante ta vigne, de bonne mère, prends la fille); mâ quand vo voudrè férè lo grand chaut, faut tsouyi que nion ne vignè vo subllià voutr'amie, kà *ào mariadzo* et à la moo, le diabllio l'ài fà ti sé z'effoo. (Au mariage et à la mort, le diable y fait tous ses efforts.)

Pu, on iadzo marià, vo z'arâi tsacon on part dè galés valottets, que vo faront plliési et que saront, coumeint vo, dâi z'ardeints à l'ovradzo, kâ n'est pas po rein qu'on dit que la boutselhie ne chảote pas bin liein dào tronc. (La buchille ne saute pas bien loin du tronc.)

D'ailleu, vo sarâ prâo ézi dè trovâ dâi bounès pernettès et n'ia pas fauta dè tant corri por cein, kâ, quand le promnès sont maorès, n'ia pas fauta dè le grulà (Quand les prunes sont mures, il n'est pas besoin de les secouer); mâ, se vo z'âi idée dè 'na pernetta que vo convint, ne faut pas trão quinquerna, ka, coumint desant lè vilho : Po preindre lo nid, ne faut pas atteindre que lè z'ozé séyant vïa. (Pour prendre le nid, il ne faut pas attendre que les oiseaux soient loin.)

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de revenir sur le proverbe: Ci qu'a fé lou tzerrot, que mîné lou berrot, dont il ne me semble pas que votre correspondant, M. Cornu, ait donné l'exacte interprétation. Si vous y prenez garde, vous verrez, sans peine, que le second verbe est au subjonctif, et non à l'indicatif; il faut donc traduire: Que celui qui a fait le petit char, mène la brouette. Le mot berrot n'est là, je crois, que pour rimer avec tzerrot, les deux mots sont pris comme synonymes, et n'indiquent qu'un seul et même véhicule. Le sens du proverbe me paraît donc être celui-ci : Que personne ne demande plus qu'il ne mérite; que celui qui a construit un pauvre petit char, ne prétende pas conduire une voiture!

Veuillez agréer, cher confrère, mes salutations bien cordiales.

Vu la pauvreté de la langue française.

Un nouveau journal - il en naît tous les jours - vient de faire son apparition. Son titre: Le paysan suisse, organe de l'Union suisse des paysans. Nous lui souhaitons sincèrement la bienvenue, tant pour le but louable qu'il s'est proposé que par esprit de bonne confraternité.

Le paysan suisse se publie en deux éditions, l'une allemande, l'autre française. Il fallait bien cela chez nous, en pareil cas. Mais pourquoi donc, dans l'édition française, l'appel aux lecteurs, préface obligée du premier numéro, se termine-t-il par cette exclamation allemande: Hie Bauernstand! Hie Vaterland!?

Cela ne se pouvait-il dire en français?

La situation n'était pas pourtant aussi délicate que pour ce brave homme, s'adressant un jour à un général qui venait d'essuyer une défaite:

« Alors, général, hasardait-il timidement, vous avez été... b... ba... battu, si j'ose m'exprimer ainsi, vu la pauvreté de la langue francaise?»

L'automobile du XVII^e siècle.

Quand nous voyons passer les automobiles, nous ne pouvons nous empêcher de pester contre ces véhicules bruyants et souvent nauséabonds qui effrayent gens et bêtes, et, d'autre part, nous sommes pris d'un sentiment d'admiration pour ceux qui les ont inventés; nous nous figurons qu'il n'y en a point comme nous, gens du xxe siècle, en matière de progrès de toute sorte.

Eh bien! en raisonnant de la sorte, nous faisons tort à l'esprit inventif de nos prédéces-seurs du xvii° siècle. Les premiers essais d'automobilisme datent, en effet, de l'an 1645, tout simplement, comme le prouve le passage suivant d'une lettre de Guy Patin, le célèbre médecin et littérateur français. Guy Patin écrit de Paris, en 1645 :

« Il est vrai, comme on vous l'a dit, qu'il y a ici un Anglais, fils d'un Français, qui médite de faire des carrosses qui iront et reviendront, en une même journée, de Paris à Fontainebleau, sans chevaux, par des ressorts admirables. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si ce dessein réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine, qui sont dans une extrême cherté. »

L'automobilisme à l'époque de Louis xiv! Comme on le voit, rien de neuf sous le soleil.

Le vernissage. - Voilà un mot qui est sans cesse prononcé à Paris à l'occasion de l'ouverture du salon de peinture, et qui n'a plus, aujourd'hui, sa raison d'être. En effet, que désigne-t-on sous cette appellation? Tout simplement la journée où le salon, qui n'est pas encore ouvert au public, l'est seulement à un certain nombre de privilégiés, à de hauts personnages, aux gens du grand monde et aux invités, qui ont ainsi la primeur de l'exposition: cette journée est absolument, pour le salon, ce qu'est une première au théâtre. Chose certaine, c'est qu'on n'y vernit rien du

En 1869, ce mot était encore une réalité; mais depuis 1871, ce n'est plus qu'une façon de parler. A l'époque du vernissage, nul n'était admis au salon que les artistes qui venaient donner un dernier tour de main, un dernier coup de vernis à leurs tableaux.

Des sources pour un chapeau. -- Nombre de villes - Lausanne, pour n'en citer

qu'une - dépensent des millions en achats d'eau de source et en installations propres à la distribuer dans toutes les maisons. Elles ont raison, mais combien les contribuables doivent-ils regretter le temps où les sources se vendaient presque pour rien! Dans un acte de vente d'eau, daté de 1790, et qu'on nous a obligeamment communiqué, nous voyons qu'un propriétaire de la banlieue lausannoise déclare céder les diverses sources jaillissant sur son domaine pour... un chapeau de 24 batz. Il convient d'ajouter que l'acquéreur était son fils.

········· Boutades.

Mon voisin K. commandait, l'autre jour. deux paires de souliers chez son cordonnier, M. F.

Une semaine après, on lui apporte la première paire.

Le lendemain, il entre dans la boutique de l'artisan:

- Je vous avais commandé deux paires de souliers, n'est-ce pas?
- Parfaitement!
 Vous ne m'en avez fait qu'une; vous m'en devez donc encore une?
- D'accord.
- 🖟 Eh bien, je vous en dois une; vous m'en devez une; nous sommes quittes.

Un de nos musiciens était appelé à faire partie du jury dans une fête cantonale de chant. Il se rend, le jour avant, dans la localité

choisie pour la fête, et loge chez un de ses amis, ancien pasteur.

Avant le déjeuner, il est prié d'assister au culte, par lequel son hôte commence chacune de ses journées, et il entend commenter le texte suivant:

« Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. »

Réflexion d'un tempérant:

L'ennui naquit un jour de l'uniforme thé.

A la caserne:

Après avoir donné à la section une ample théorie sur le nouveau fusil, le lieutenant interroge une recrue, qui a dormi pendant qu'il

- Voyons, Bidaux, indiquez-moi par leur nom les différentes pièces de votre fusil.

- Oh! faites pas le malin, mon lieutenant, répond l'autre en se frottant les yeux, vous les savez mieux que moi.

Bonheur conjugal:

Madame, hargneuse. — Il y aura après-demain, si je ne me trompe, vingt-cinq ans que nous sommes mariés. Vous allez, je pense, vous préparer à fêter dignement cet anniver-

Monsieur, résigné. - Attendons plutôt encore cinq ans et nous fêterons alors la guerre de trente ans

La rédaction: L. Monnet et V. Favrat.

Papeterie L. MONNET, Lausanne. 3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes : ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.